



Madame, Monsieur,

Veillez trouver, ci-joint, une information sur le nouveau portail famille/mairie – service de la restauration scolaire.

A partir du 25 Juin 2018, le portail famille sera mis en place pour **la réservation des repas de la restauration scolaire** (voir document explicatif, ci-joint).

Le portail « Famille » est un outil de gestion moderne, performant et facile d'utilisation qui permet de dématérialiser vos démarches administratives. Une gestion de vos inscriptions 7/7 jours et 24/24 heures accessible par la page d'accueil principale du site Internet de la Ville. La connexion se fera avec votre identifiant (adresse mail) et votre mot de passe communiqué par la mairie, service restauration.

Par conséquent, vous pourrez inscrire ou désinscrire vos enfants en ligne : à l'année, au coup par coup ou selon un calendrier préétabli mais attention toujours dans la limite des délais impartis. Si vous n'êtes pas intéressés par cette formalité, l'inscription pourra avoir lieu sur un formulaire papier que vous devrez retirer à la mairie, au service restauration.

Quel que soit votre choix, vous devrez obligatoirement fournir les pièces justificatives suivantes afin de calculer votre coefficient familial (prix du repas) :

- Attestation de paiement CAF récente et les impôts sur les revenus 2017 (sur les revenus 2016) du foyer.

Il vous sera, également, possible de recevoir vos factures par mail et d'effectuer leur paiement en ligne sécurisé (CB) :

- 1) Pour les nouvelles familles, bien vouloir nous communiquer votre adresse mail soit par téléphone au 02.31.44.61.17 ou par mail : etatcivilelection@blainville-sur-orne.fr
- 2) Les familles qui règlent actuellement leur facturation par paiement en ligne, vos coordonnées ont été récupérées.

Toutes modifications d'adresse mail devront nous être transmises.

Attention, les modes de règlements habituels (espèces, chèques ou prélèvement automatique) seront toujours d'actualité.

Notre service restauration à l'accueil de la mairie se tient à votre disposition pour toutes demandes complémentaires ou aides.

Vous remerciant de votre compréhension.

Cordialement,

Le Maire adjoint,
Chargé des Affaires Scolaires



C. ZANELLA